

COMMUNE D'ECHALLENS

PLAN DE ZONES

63723
63691

ECHELLE: 1:5000



ADOPTÉ PAR LA MUNICIPALITÉ
LE 12 AVR. 1977
LE SYNDIC: [Signature]
LE SECRÉTAIRE: [Signature]

SOU MIS A L'ENQUÊTE PUBLIQUE
DU 15 AVR. 1977 AU 15 MAI 1977
LE SYNDIC: [Signature]
LE SECRÉTAIRE: [Signature]

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL:
LE 9 JUIN 1977
LE PRÉSIDENT: [Signature]
LE SECRÉTAIRE: [Signature]

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT:
LE 23 SEP. 1977
LE PRÉSIDENT: [Signature]
LE CHANCELIER: [Signature]

LEGENDE

- PLAN D'EXTENSION PARTIEL DU BOURG
- ZONE DE VILLAS
- ZONE MIXTE
- ZONE INDUSTRIELLE
- ZONE D'UTILITÉ PUBLIQUE
- ZONE DE VERDURE
- ZONE FORESTIÈRE
- ZONE INTERMÉDIAIRE
- ZONE AGRICOLE
- PLAN DE QUARTIER LÉGISÉ (LORS DE L'ADOPTION DU PLAN DES ZONES)
- SECTEUR POUVANT ÊTRE BÂTI DES L'ADOPTION D'UN PLAN DE QUARTIER NOUVEAU
- BATIMENT A PROTÉGER (ART. 4.1.)
- ZONE D'ARBORISATION OBLIGATOIRE (ART. 8.4.)
- LIMITE DES CONSTRUCTIONS DU PROJET DE DETOURNEMENT DE LA RC 401 (1.9.1971)
- ROUTES NOUVELLES PROJÉTÉES, AVEC CARREFOUR (FIGURE A TITRE INDICATIF)

